

Copyright Board
Canada



Commission du droit d'auteur
Canada

[TRADUCTION]

[CB-CDA 2023-035]

DÉCISION INTERLOCUTOIRE DE LA COMMISSION

Dossier : 71-2023-01 Totem v Connect

Le 14 juin 2023

[1] Le 14 juin 2023, Connect a demandé une prolongation des délais fixés dans la décision interlocutoire CB-CDA 2023-026. Elle a informé la Commission que Totem Medias a consenti à cette demande.

[2] La demande est accordée.

[3] Les délais prévus par la décision interlocutoire CB-CDA 2023-026 sont modifiés comme suit :

[4] Connect peut déposer ses commentaires avant le **vendredi 30 juin 2023**.

[5] Totem Medias peut déposer une réplique avant le **vendredi 14 juillet 2023**.

La secrétaire générale,
Lara Taylor